Bulletin Municipal 2019

Juigné des Moutiers

Sommaire

Le mot du Maire	**page 3**
Etat civil et dates à retenir	**pages 4-5**
Finances	**pages 6-7**
Vie municipale	**pages 8-13**
Vie locale	**pages 14-17**
Cadre de vie /Santé	**pages 18-19**
Intercommunalité	**pages 20-23**

Site internet

Retrouvez toutes les informations sur Juigné des Moutiers

Municipalité, Commune, Vie locale, Environnement et Nature, Agenda

http://www.juignedesmoutiers.fr

Bulletin municipal 2019 :

- ***Rédaction, réalisation, mise en page : Commission information***
- ***Impression : Imprimerie Jérôme BLIN à Pouancé***
- ***Tirage : 250 exemplaires***

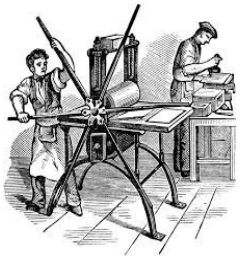

Le Mot du Maire

Chers administrés, Chers collègues,

Comme chaque année, c'est un grand moment pour moi de vous présenter mes meilleurs vœux. A toutes et à tous, je vous souhaite une bonne et heureuse année 2019. Que chacun d'entre vous puisse avoir la santé et réussir dans ses entreprises.

2018 : une grande année, car c'est en quelque sorte la concrétisation d'un grand projet pour Juigné des Moutiers : la salle communale que tout le monde attendait avec impatience.

Les travaux se sont plutôt bien déroulés sans complications majeures et la salle sera livrée au mois de février, car il reste tout de même quelques finitions à terminer.

Je tenais à remercier tous les habitants de Juigné des Moutiers pour la patience dont ils ont fait preuve concernant les gênes occasionnées lors de ces travaux. Certes, il a fallu faire des sacrifices pendant toute une année, mais bientôt la Salle de la Grée sera à votre disposition.

Nous avons aussi pu réaliser divers aménagements tels que les sentiers pédestres, le boulodrome, ainsi que le skatepark, permettant à la population de pratiquer des activités et de se retrouver dans des moments de convivialité.

2019 : mon souhait est de revitaliser le centre bourg, améliorer la qualité des logements. Il est aussi prévu de remplacer l'éclairage public sur l'axe principal afin qu'il soit aux normes actuelles et moins gourmand en énergie.

Aujourd'hui avec mon équipe, je peux dire que nous sommes satisfaits de voir Juigné des Moutiers qui évolue petit à petit. La commune prend forme et nous commençons à voir ce qu'elle sera demain, une commune au goût du jour où il fait bon vivre.

Jean VOISET.

Etat Civil

Naissances

25/03/2018	Decobecq Mayron
03/04/2018	Gaillard Lina
19/05/2018	Thierry Julianna
27/08/2018	Dumery Mayli
18/09/2018	Limberge Maina

Décès

07/02/2018	Deshaies Marie-Thérèse
28/04/2018	Derouet Yves
29/04/2018	Gaspard Joaquim

Dates à retenir

Evénements	Dates	Organisateurs
Recensement	Du 16 janvier au 17 février	Mairie
Fêtes des bibliothèques	Du 09 au 23 mars	Com-com
Kermesse	16 juin	Ecole Notre Dame
La tête et les jambes	30 juin	Comité des fêtes
Soirée festive	05 octobre	Comité des fêtes
Marché de Noël	16 décembre	Ecole Notre Dame

Finances

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	MONTANT VOTÉ	RATIO PAR HABITANT
011 – CHARGES A CARACTERE GENERAL –eau, électricité, carburants, téléphone, fournitures, entretien voirie & bâtiments, assurances, maintenances éclairage, informatique	72 200,00 €	205.11 €
012- CHARGES DE PERSONNEL (salaires et charges patronales)	82 630,00 €	234.74 €
022 – DEPENSES IMPREVUES	0,00 €	0.00 €
023- VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	98 661,00 €	280,29 €
65 – AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE –indemnités élus &charges patronales, contributions incendie, SBOS, Syndicat du Don, subventions aux associations et à l'école	65 850,00 €	187,07 €
66 – CHARGES FINANCIERES –intérêts des emprunts	7 500,00 €	21,31€
042 – Opérations d'ordre entre section	12 909,00 €	36,67 €
T O T A L	**339750,00 €**	**965,20 €**
RECETTES DE FONCTIONNEMENT	**MONTANT VOTÉ**	**RATIO PAR HABITANT**
002 – Excédent de fonctionnement reporté	35 052,72€	99,58 €
013 – Atténuation de charges – remboursement sur rémunérations personnel en CUI - CAE	3 000,00 €	8,52 €
70 – Produits des services – redevances accueil périscolaire & cantine, occupation domaine public EDF & France Télécom, impôts fonciers& taxe enlèvement ordures ménagères sur locataires	11 300,00 €	32,10 €
73 – Impôts et taxes – contributions directes, compensation communautaire, taxe additionnelle aux droits de mutation	227 440,28€	646,14 €
74 – Dotations et participations –dotation globale de fonctionnement, dotation solidarité rurale, fonds départemental taxe professionnelle, compensations taxe foncière et d'habitation	45 457,00 €	129,14 €
75 – Autres produits de gestion courante – revenus des immeubles (Civette, Froger, l'Alhambras)	16 500,00 €	46,88 €
77 –Opérations d'ordre entre sections	1 000,00 €	2,84 €
TOTAL	**339 750,00 €**	**965,20 €**

RECETTES D'INVESTISSEMENT	MONTANT	RATIO PAR HABITANT
Virement et opérations entre sections	98 661,00 €	280,29 €
Dotations Etat & subventions salle communale	255 978,00 €	727,21 €
Prêt réhabilitation de la salle communale	265 000,00 €	752,84 €
Excédent de fonctionnement capitalisé	85 969,54 €	244,23 €
Amortissements	12 909,00 €	36,67 €
Produits des cessions d'immobilisations	200,00 €	0,57 €
TOTAL	718 717,54 €	2 041,81 €
DÉPENSES D'INVESTISSEMENT	**MONTANT**	**RATIO PAR HABITANT**
Déficit d'investissement reporté	53 142,54 €	150,97 €
Capital des emprunts	36 000,00 €	102,27 €
Réhabilitation de la salle communale + architecte	629 575,00 €	1 788,57 €
TOTAL	718 717,54 €	2 041,81 €

Vote des taux d'imposition 2018

DÉSIGNATION DE LA TAXE	TAUX VOTÉ	PRODUIT ASSURÉ
Taxe d'habitation	12.18 %	43 056€
Taxe foncière bâtie	12.18 %	46 150€
Taxe foncière non bâtie	39.29 %	16 973€

Le secrétariat de mairie

Pour vos démarches administratives et renseignements vous pouvez vous adresser à l'accueil de la mairie.

☎ : 02 40 55 51 06
✉ mairie.juignelesmoutiers@wanadoo.fr

Horaires d'ouverture
Lundi, Mardi et Vendredi
8h30 – 12h15
et
13h15 - 16h30

Recensement

Période du 16 janvier au 17 févier 2019

Chers administrés,
Cette année, le conseil municipal et moi-même avons décidé de nommer Mme Fabienne THIBAULT, Agent recenseur, titulaire d'une carte d'agrément qui vous sera présentée lors de son passage.
Il s'agit d'établir au plus juste, le nombre d'habitants de Juigné des Moutiers. Les résultats chiffrés de l'enquête seront communiqués par voie de presse.
Je souhaite vivement que vous lui réserviez un accueil chaleureux et que vous puissiez être présents lors de la remise des documents.
L'agent recenseur pourra vous aider au besoin, à remplir les imprimés et répondre à vos questions sur cette enquête nationale.
Le conseil municipal et moi-même vous remercions de votre participation.

Le Maire, Jean VOISET

La bibliothèque

La bibliothèque vous propose d'emprunter gratuitement les livres disponibles sur tout le réseau de la communauté de communes. Une navette passe toutes les semaines afin de déposer les livres que vous souhaitez.
Nouveauté 2019, les cd et les dvd pourront également être empruntés gratuitement à partir de janvier.

Une connexion internet est accessible sur place pour toutes vos recherches.

Contact : 02 28 04 09 34

bibiotheque.juigne.ccc@orange.fr

Horaires d'ouverture :

Lundi : 14h00 - 17h00
(hors périodes scolaires)
Mercredi : 14h00 - 17h00
(sauf le 1er mercredi du mois)
Samedi : 11h00 - 12h00

La fête des bibliothèques se déroulera du 09 au 23 mars sur le thème des voyages. Notre bibliothèque accueillera l'univers du Japon.

Des ateliers « tout petit je lis » (0-3ans) se dérouleront les lundis 14 janvier, 04 février, 04 mars, 29 avril et 20 mai à 15h30.

Boulangerie

Le dépôt de pain est assuré à la boulangerie par Mme DA COSTA de Pouancé « Douceurs et Compagnie »

Horaires d'ouverture :

Mardi au samedi : 9h15 – 12h30
Dimanche *sur commande* : 9h15 - 10h15

L'accueil périscolaire

Le jeudi 18 octobre, les enfants ont fêté Halloween à l'accueil périscolaire. Cette année, les chauves souris, marottes, fantômes et araignées sont revenus décorer les lieux avec de nouvelles réalisations.

Autour de la citrouille, Nathalie et Fabienne ont pu partager le goûter offert par la mairie qui a régalé les « petits monstres » venus déguisés, tout comme les animatrices. Bonbons, gâteaux, galettes au potimarron et jus de fruit les ont rassasiés. Des contes et histoires de sorcières, de loups ont captivé les enfants. Les jeux empruntés à la ludothèque sur les fantômes ont été très appréciés pendant les semaines autour de la Toussaint.

Nathalie

Skatepark, Boulodrome

L'espace détente avec les aires de jeux et le City Stade a vu, en 2018, l'aménagement de deux nouvelles activités : d'une part, un Skate Parc pour les plus intrépides, d'autre part, un boulodrome pour les amateurs de pétanque. Il y en a donc pour tous les goûts. Alors venez sur place, seul ou à plusieurs, vivre de bons moments.

Vie paroissiale

Numéros à contacter :
Pour la préparation au mariage, au baptême….

Jean-Pierre ou Céline LEGRAIS au 02 40 55 56 63
Le presbytère de Moisdon-la-Rivière au 02 40 07 62 51

Pour une sépulture,
« Accueil Sépulture Paroisse » au 06 33 30 40 42

Salle polyvalente de la Grée

Annoncé dans le bulletin municipal de 2017, le projet de la salle des fêtes s'est concrétisé. Cet objectif que nous nous étions fixé en début de mandat a enfin pu voir le jour.
Il était primordial de conserver son emplacement, la décision de la rénover était pour nous ce qui semblait le plus approprié, premièrement par son côté financier, mais aussi parce que ce lieu de mémoire ne pouvait disparaître du centre bourg.

Le choix des matériaux ainsi que l'aspect visuel ont aussi été réfléchis de façon à apporter un certain dynamisme et une touche de modernité à notre village. Le bâtiment peut accueillir 150 personnes lors des diverses manifestations. Il dispose d'un bar, d'une cuisine, d'un local de rangement ainsi que d'une salle principale. De plus, une partie est dédiée à la cantine et à l'accueil périscolaire pour les enfants scolarisés à Juigné des Moutiers. Désormais, les différents rassemblements pourront se faire dans de meilleures conditions avec un confort et des normes actuelles.

Nous devions absolument entreprendre les travaux en 2018, car une année de plus aurait été une année de trop. Avec la baisse des dotations et l'incertitude des moyens déployés pour nos petites communes, nous n'aurions pu nous lancer dans un tel projet sans avoir l'assurance d'y parvenir.

Bien sûr, il a fallu mettre les moyens. Nous en avions en partie la capacité financière. Des aides nous ont aussi été attribuées pour proposer à la population un lieu correctement dimensionné et réaliste à l'échelle de la commune.

Ce qui change : le fonctionnement. Pour que le plus grand nombre puisse en profiter, la mairie a mis en place une nouvelle organisation. Les renseignements sont à prendre à l'accueil de la mairie.

Nous tenons à remercier le cabinet d'architecture de M. Misériaux, ainsi que toutes les entreprises qui sont intervenues. Nous remercions également tous les habitants de Juigné des Moutiers, Monsieur Alain HUNAULT ainsi que les élus des communes de la communauté de communes de Châteaubriant-Derval, Monsieur Yannick VAUGRENARD Sénateur, Monsieur Mohamed SAADALLAH sous-préfet, ainsi que tous ceux qui ont soutenu le projet.

Tarifs de location :

Bénéficiaires	**Commune**	**Hors Commune**
Particuliers	1 journée ou 1 soirée **150€** En week end **220€**	1 journée ou 1 soirée **200€** En week end **300€**
Associations	Gratuité 1 week end par an **Autres locations** La semaine en journée **15€** Le week end en journée **60€** Le week end **90€**	1 journée ou 1 soirée **200€** En week end **300€**
Vin d'honneur	**80€**	**120€**
Réunion le soir en semaine ou pendant 1 heure	**Gratuit**	
Caution	**500€**	**500€**

Sentiers pédestres

Constituer un réseau de circuits de randonnée, c'est préserver et valoriser un patrimoine de chemins ruraux, de haies, de talus…
Cela contribue à l'amélioration du cadre de vie et à l'attractivité de la commune.
Cette activité gratuite est accessible à tous. Elle permet, en outre, un contact privilégié avec la nature.

Les circuits sont balisés au départ du parking de la salle des fêtes. Ils sont également référencés à l'office du tourisme de Châteaubriant : http://www.tourisme-chateaubriant.fr/

Nous pouvons constater l'emprunt régulier des chemins :

- Des groupes de marcheurs de communes extérieures organisent des sorties sur Juigné.
- La journée du patrimoine du 16 septembre dernier a été un succès avec plus de 90 participants. 12 km de sentiers ont été utilisés avec un détour par le manoir de la Jonchère.
- Chaque mercredi, de début juin à fin août, une marche est organisée sur les chemins de la commune, départ à 20h aux marches de l'église. Nul besoin de s'inscrire, cette balade est ouverte à tous, habitant ou non de Juigné.
- Sortie du dimanche, promenade digestive… Chacun trouvera un circuit à son niveau ou selon ses envies.

Ecole Notre Dame de Lourdes

ENSEIGNEMENT CATHOLIQUE
de Loire-Atlantique

Vivre ensemble et partager avec les autres

Nous continuons notre travail autour du « Vivre ensemble » commencé l'année dernière avec nos 30 élèves et Béatrice Gratesac (aide de vie scolaire), Véronique Goupy (aide maternelle), Hélène Rouault (enseignante CE/CM). Cette année sera encore riche en projets, artistique par exemple puisque les CE/CM participeront au Festi'Mômes en février 2019 au Théâtre de Verre (Châteaubriant). Ils se produiront sur scène pour chanter avec d'autres élèves. Ou encore un projet solidaire en janvier avec « Action contre la faim ».

Stéphanie Bruneau (Chef d'établissement, maternelle/CP)

Nous vous souhaitons une merveilleuse année 2019 !

OGEC

Ecole Notre Dame de Lourdes **Juigné des Moutiers**

Le bureau de l'OGEC vous souhaite une merveilleuse année 2019.

Manifestations des parents d'élèves

Collecte de papier

De 10h à 12h le dernier samedi de chaque mois

Vente de saucissons

Novembre 2019 et Marché de Noël

Vente de calendriers

Vente de plants et plantes

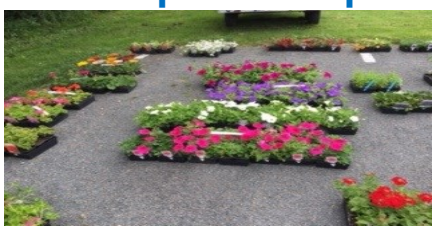

Avril 2019

Kermesse de l'école

le Dimanche 16 Juin 2019

Le Marché de Noël scolaire

Le dimanche 16 décembre 2019 de 10h30 à 12h30

Pique-nique de fin d'année

Vendredi 5 juillet 2019

Merci à tous les bénévoles

Le Bureau de l'OGEC
Vanessa GAUTHIER

Comité des fêtes

Lors de l'assemblée générale du 13 janvier 2018, nous avons procédé à la refonte du bureau du comité. Il se compose désormais de la façon suivante :

Président : Frédéric VIGNERON
Trésorier : Alain VIAUD
Secrétaire : Guillaume TAILLARD
Secrétaire adjoint : Jérémy FAVEL
Membres : Chloé LEBASTARD, Martine SOUCHÉ, Damien BONDU

La 3ème édition de « La tête & les jambes » a été, cette fois encore un réel succès, grâce, entre autres, à l'implication des bénévoles et à la météo qui nous a été favorable. Nous reconduisons donc l'aventure le 30 juin 2019.

Une soirée festive est programmée pour le samedi 5 octobre prochain. Vous pouvez dès à présent réserver cette date.

comite-juigne@laposte.net

http://comitedesfetes-juigne.eklablog.com/

Tai Chi

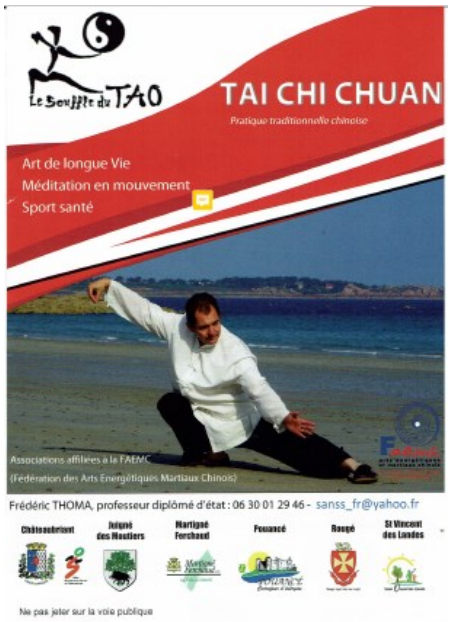

L'association le souffle du tao vous propose ses séances, chaque jeudi à 19h00.
Cet art martial vous apporte harmonie et équilibre. Cette pratique conviviale favorise la bonne santé, le bien être la gestion du stress ainsi qu'une détente profonde.
Les cours sont assurés par Monsieur Frédéric THOMA diplômé d'état.
Contact : 06 30 01 29 46

Foyer des jeunes

Les membres du foyer des jeunes vous présentent leurs meilleurs vœux pour 2019. D'ici quelques semaines, un local sera mis à disposition par la commune. Tous les jeunes âgés de 12 ans et plus sont les bienvenus.

Cette année encore, nous étions présents lors de la journée du patrimoine (vente de gâteaux). Pour 2019, des projets sont en cours de réflexion.

AFN

1918-2018, un centenaire pour la Paix

Le 11 novembre 2018, la commémoration de l'armistice de la première guerre mondiale avait une signification particulière cette année. Cent ans après, nous nous étions rassemblés au monument aux morts pour célébrer la paix retrouvée. Un texte a été lu pour rappeler le souvenir de cette guerre, mais surtout pour dire notre chance de vivre en Paix, avec le devoir de toujours rester vigilants pour la conserver dans un contexte parfois inquiétant.

A noter la présence de Mme Françoise Le Brun, venue tout spécialement de Nantes, pour se souvenir de son grand-père, Donatien Emile Ollivry, né le 5 août 1888 à Juigné des Moutiers et mort durant la guerre de 14-18.

Information entretien des propriétés

Il incombe à chacun d'entretenir sa propriété afin de ne pas occasionner de gêne ou de créer une situation pouvant représenter un danger pour autrui.
En cas de manquement de certains propriétaires, le Maire peut faire exécuter l'élagage des plantations qui empiètent sur les routes ainsi que sur les chemins ruraux, aux frais de ces propriétaires (article D.161-24 du code rural et de la pêche maritime). Celui-ci dispose de ce même pouvoir de police sur les voies communales, en application de l'article L.2212-2-2 du code général des collectivités territoriales (CGCT).
S'agissant des voies départementales à l'intérieur d'une agglomération, le Maire peut imposer des travaux d'élagages d'arbres menaçant la sécurité publique sur le fondement des articles L.2212-2 et L. 2212-4 du CGCT, en cas de danger grave ou imminent. La commune ne pouvant directement en imposer le paiement aux propriétaires riverains peut exercer une action récursoire, devant le juge judiciaire, à l'encontre des propriétaires, si les désordres constatés résident dans un manquement à leurs obligations.
Le Maire est compétent pour établir les servitudes de visibilité prévues à l'article L. 114-2 du code de la voirie routière, qui peuvent comprendre l'obligation de « supprimer les plantations gênantes » pour les propriétés riveraines des voies publiques.

Le geste de l'eau

Protégez votre compteur contre le gel !!

L'hiver est déjà là ! En cette période de froid, adoptez quelques gestes simples pour protéger votre compteur d'eau. Le gel peut en effet provoquer des détériorations et avoir d'importantes répercussions sur votre facture. Si le gel est à l'origine de la détérioration, le remplacement est à votre charge, sans parler des conséquences (fuites d'eau). Mieux vaut prévenir que guérir, voici quelques conseils :

- **Isoler le compteur** en l'entourant avec **des sacs imperméables** qui contiennent des billes de polystyrène. Vous pouvez utiliser des morceaux de polystyrène récupérés dans les emballages d'appareils ménagers ou de jouets.
- Évitez le recours à la laine de verre, à la paille ou au tissu qui risquent d'absorber l'humidité et de se transformer en glace. Votre compteur n'apprécierait pas.
- **Enrober les tuyaux extérieurs** dans une gaine isolante.

Don du sang

Prochaines collectes :

- **Pouancé** le mercredi 20 février 16h30-19h30
  Salle MCL
- **Erbray** le jeudi 21 février 16h00-19h30
  Salle des forges

Plus d'informations sur https://dondesang.efs.sante.fr/

Syndicat Intercommunal des Transports Scolaires

Rappel des Consignes de sécurité :

- ✓ L'élève doit être présent 5 minutes avant l'horaire et signaler clairement sa présence au conducteur tout en restant sur le côté de la voie.
- ✓ Il s'engage à respecter le règlement et les consignes données par le conducteur ou toute autre autorité.
- ✓ Il s'engage à adopter un comportement qui ne mette pas en jeu la sécurité du transport et respecter les consignes de sécurité.
- ✓ Chaque élève s'engage à adopter une attitude respectueuse vis-à-vis des autres passagers, du conducteur et du matériel.

De plus le gilet jaune et la carte de transport valent ensemble titre de transport et sont obligatoires. L'élève doit être vêtu de son gilet jaune **de jour comme de nuit**, de son domicile à son établissement scolaire le matin et inversement le soir, c'est-à-dire :

. À la montée dans le car
. Dans le car
. À la descente du car
. À l'entrée et à la sortie de son établissement
. Sur la plateforme des cars de Châteaubriant

En cas de non-respect du règlement intérieur, une sanction sera prononcée à l'encontre de l'élève pouvant aller jusqu'à une exclusion temporaire ou définitive des transports scolaires

Communauté de Communes Châteaubriant-Derval

Louer un vélo électrique, c'est désormais possible !

Pour venir travailler, pour rendre visite à des amis, faire votre marché ou vous dépanner pour aller jusqu'à votre commerce de proximité… Prenez un vélo électrique ! La Communauté de Communes Châteaubriant-Derval propose désormais à la location des vélos à assistance électrique pour les habitants de ses 26 communes.

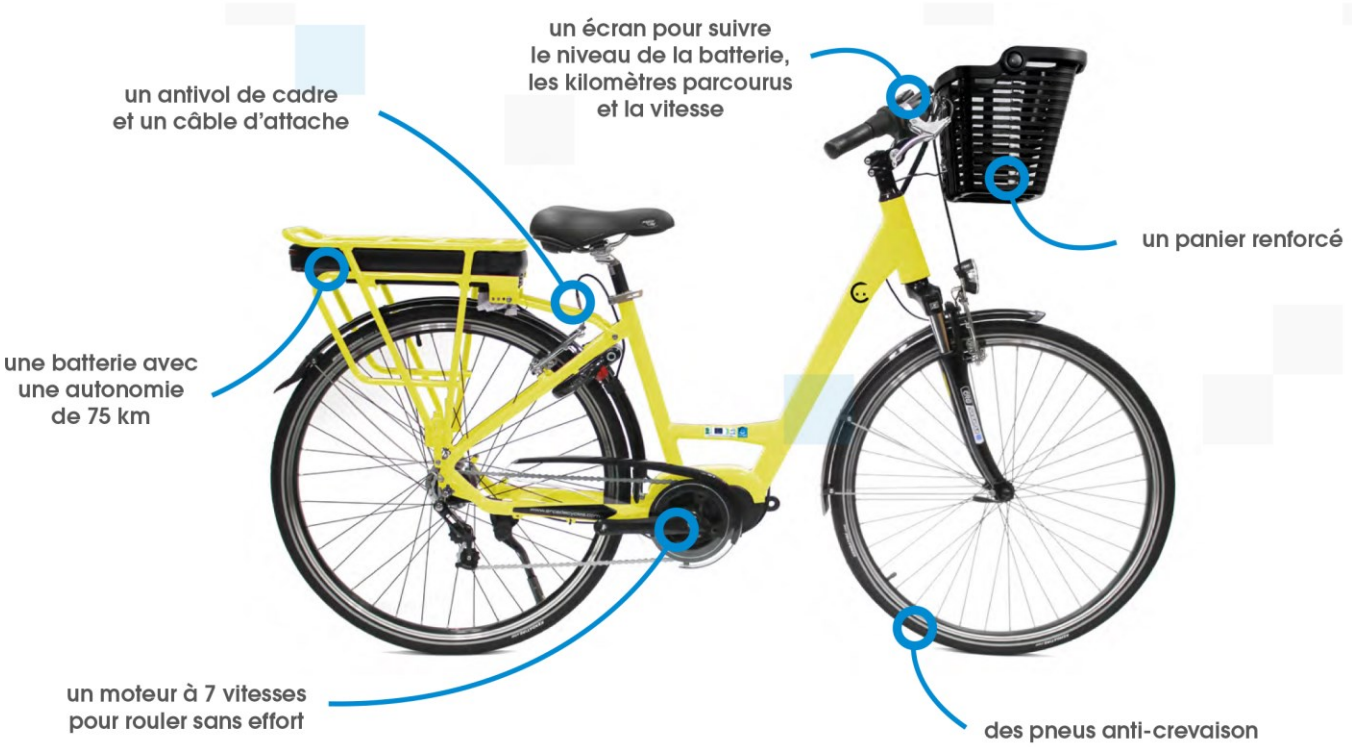

POUR LOUER UN VÉLO SUR UNE LONGUE DURÉE (1, 3 OU 6 MOIS) :

1. se rendre dans l'un des 5 lieux de location, quelle que soit la commune de l'intercommunalité sur laquelle vous habitez :
   - Mairie de Derval (tél. : 02 40 07 70 11)
   - Mairie d'Issé (tél. : 02 40 55 19 23)
   - Mairie de Rougé (tél. : 02 40 28 85 20)
   - Mairie de St-Julien-de-Vouvantes (tél. : 02 40 55 52 77)
   - Mairie de Soudan (tél. : 02 40 28 62 16)

Les vélos ne sont pas réservés prioritairement aux habitants des communes qui proposent de la location.

2. **fournir les documents suivants** pour valider votre réservation : une carte d'identité, un justificatif de domicile récent et un justificatif d'assurance de responsabilité civile

3. **tarifs :** 25 € pour 1 mois, 75 € pour 3 mois et 135 € pour 6 mois

4. gilet, cadenas, sacoches : tout vous est fourni pour vous simplifier la vie !

Participez au défi familles à énergie positive

Déterminée à aider ses habitants à mieux et moins consommer à travers son PCAET, la Communauté de Communes encourage des foyers à se regrouper en équipes avec le pari d'économiser au moins 8% de leurs consommations d'énergie par rapport à l'hiver précédent, simplement, en changeant quelques habitudes.

Le défi permet à chacun de se mobiliser de façon concrète, efficace et ludique pour diminuer ses consommations d'énergie, réduire ses émissions de CO2 et gagner de l'argent en réduisant ses factures d'énergie. Tout cela sans affecter son confort !

Du 1er décembre 2018 au 30 Avril 2019, des familles regroupées en équipes tentent de réaliser 8% d'économies d'énergie. Pour y parvenir, le défi se joue en équipes de 5 à 10 foyers qui vont ainsi échanger leurs bonnes astuces, s'entraider et se motiver les uns les autres.
Seul, en couple, en famille, entre colocataires, collègues, amis ou voisins... tout le monde peut participer au défi. Les personnes intéressées peuvent rejoindre une équipe ou en former une.

Le défi est gratuit. Les personnes intéressées peuvent toujours s'inscrire et rejoindre une équipe sur : http://paysdelaloire.familles-a-energiepositive.fr

Les équipes étudient leurs consommations de l'hiver précédent et font le pari de réaliser 8 % d'économies d'énergie. Elles s'engagent pour cela à mettre en place des gestes simples et efficaces pour réduire leurs consommations d'énergie.

L'Espace Info-Énergie, service gratuit et indépendant d'information sur l'énergie, accompagne et conseille les équipes tout au long du défi. Des événements regroupant les équipes ponctuent le défi.

Tel : Kilian Payelle au 02 28 04 06 33

OUEST GO pour le covoiturage !

Trouvez et proposez du **covoiturage** pour vos trajets quotidiens (domicile - travail) ou pour vos longs déplacements occasionnels… la Communauté de Communes a souhaité s'associer à la **Région Bretagne,** le Département du Finistère, les métropoles de Nantes, Rennes, Brest et l'agglomération de St Nazaire pour développer, avec l'appui de l'Etat et de l'ADEME, la pratique du covoiturage de proximité. Cette action illustre la volonté de la Communauté de Communes d'encourager les mobilités et transports doux, comme annoncé dans le Plan Climat Air Energie Territorial.

En participant aux frais de fonctionnement de cette plate-forme internet à hauteur de 750 € par an, la Communauté de Communes va pouvoir stimuler la création de **réseaux de covoitureurs** qui partagent un même lieu de destination (entreprises, zones d'activités, pôles de services…), disposer de **statistiques** sur les pratiques des utilisateurs, mais surtout proposer des **nouvelles fonctionnalités ! www.ouestgo.fr**

La Communauté de Communes offre des bourses aux jeunes pour financer leur projet

Accompagner les initiatives des jeunes en finançant leur projet, tel est le souhait de la Communauté de communes de **Châteaubriant-Derval** qui met en place une **Bourse spéciale pour les jeunes**. Le dispositif concerne les 15 à 25 ans résidant sur le périmètre de la Com Com.

Organisation d'un festival culturel, mise en place d'un spectacle vivant, sorties culturelles, accompagnement des personnes dans l'incapacité de se déplacer, organisation d'une action solidaire ou caritative… les projets, conçus à plusieurs, éventuellement sous couvert d'une association, doivent être locaux et à vocation citoyenne.

Ils peuvent concerner les domaines de la santé, de la culture, des sciences, du numérique, du développement durable, de la solidarité… Les dotations vont de 200 à 2000 €. Les élus communautaires ont ainsi souhaité mobiliser une enveloppe annuelle de 10 000 € pour l'ensemble des projets retenus.

Dossier de candidature bientôt disponible sur le www.cc-chateaubriant-derval.fr ou à retirer prochainement auprès du Guichet Unique.

Contact : service jeunesse – Guichet unique des familles 02 40 28 88 89

La Com'Com' soutient la création de MAM dans les communes

Lors du Conseil Communautaire du 27 septembre, les élus ont décidé d'encourager l'installation de Maisons d'Assistantes Maternelles dans les communes du territoire en carence de places. Ce dispositif qui prendra la forme d'une aide financière de 3 000 € accordée à l'ouverture du service, devrait déjà concerner dès cette année, une MAM sur la Commune de Villepot.

Qu'est-ce qu'une MAM ?

Une Maison d'Assistantes Maternelles (MAM) est un nouveau mode d'accueil qui permet aux assistantes maternelles d'accueillir des enfants au sein d'un local qui n'est pas son domicile. Ce nouveau mode d'accueil apporte deux évolutions importantes dans l'exercice du métier et dans la relation aux parents employeurs :

- Plusieurs assistantes maternelles peuvent se regrouper pour accueillir les enfants dans un même local : de 2 à 4 professionnelles, agréées chacune pour l'accueil de 4 enfants maximum,
- La délégation d'accueil d'un enfant est rendue possible auprès des autres assistantes maternelles de la MAM, sans qu'elle ne fasse l'objet de rémunération.

Qui peut exercer dans une MAM ?

Seules les assistantes maternelles agréées peuvent travailler dans une MAM qui est un lieu strictement professionnel, soumis à une réglementation spécifique.

Quelles sont les étapes pour créer une MAM ?

Avant toute démarche concernant l'agrément d'assistant maternel (dépôt de demande d'agrément ou modification du lieu d'exercice), le projet nécessite de respecter les étapes suivantes :

- Connaitre les besoins du territoire
- Rédiger un projet d'accueil et un règlement de fonctionnement
- Rechercher des locaux
  Elaborer un budget prévisionnel afin de vérifier la faisabilité financière du projet.

N'hésitez pas à vous rapprocher des Relais Petite Enfance de la Communauté de Communes Châteaubriant-Derval pour plus d'informations :

Relais Petite Enfance de l'ex-Castelbriantais

- 27 rue de Couéré, 44110 Châteaubriant (Guichet Unique des familles)
- Permanences : du lundi au jeudi : 9h-12h30 et 14h-18h / vendredi : 9h-12h30 et 14h-17h / samedi : 9h-12h
- Tél. : 02 40 28 88 89 / Email : ram@cc-chateaubriant-derval.fr

Relais Petite Enfance du secteur de l'ex-Derval

- 8 rue du Lavoir 44590 Derval (Maison intercommunale de la Petite enfance)
- Permanences : semaine paire : lundi - mardi - jeudi et vendredi de 9h à 13h et de 14h à 17h30 - mercredi de 10h à 13h et de 14h à 17h / semaine impaire : lundi - mardi - jeudi et vendredi de 9h à 13h et de 14h à 17h30 / en soirée uniquement sur rendez-vous
- Tél. : 02 40 07 27 95 / Email : ram.derval@cc-chateaubriant-derval.fr

HERVÉ

TRAVAUX PUBLICS
CARRIÈRES
BÉTON PRÊT À L'EMPLOI

Tél. : 02 40 55 50 01
Fax : 02 40 55 59 74

Siège social : SAS Hervé - route d'Ancenis
44670 Juigné-les-Moutiers - www.hervegroupe.fr

À vos côtés pour construire

Assistante Maternelle Agréée

Virginie MUSSARD
3, chemin des écoliers
44670 Juigné des Moutiers
Tél: 06 32 41 20 83
Mail: virgi.muss@orange.fr

Douceurs&compagnie

Boulangerie/pâtisseries
35 avenue du Général de Gaulle
49420 Pouancé
route de Laval
tel:02 41 61 73 67

www.douceursetcompagnie.com
pagefacebook

SYLVAGRAIRE
L'arbre cultivé

Samuel LEGRAIS
Conseiller Agroforestier

- *Aménagement*
- *Gestion*
- *Valorisation*

12 rue de chanteloup
44 670 Juigné des Moutiers
Port : 06 52 57 50 42
contact@sylvagraire.fr
www.sylvagraire.fr

RECOTRA
Rénovation - Construction - Travaux

Frédéric MUSSARD
06 32 41 27 27
recotra@orange.fr

www.recotra.jimdo.com

Ferme Bio Cath

Producteur, fabricant BIO. Vente sur les marchés et aux particuliers. Fromage de brebis, yaourt de brebis, viande d'agneau.
Ferme Bio Cath, 10 rue de la Mairie,
06.32.92.92.46

Menuiserie
STEPHAN
LEGRAIS

Contact
06 81 48 39 43
02 40 55 50 09

MENUISERIE BOIS / ALU / PVC
PORTAIL - ESCALIER - CHARPENTE

12, rue du Lavoir - 44670 JUIGNÉ-DES-MOUTIERS
menuiserie@legrais-stephan.fr